



Alma Mater

Bulletin de liaison des Diplômés de l'Université de Montréal

MAI 1962

2222 AVENUE MAPLEWOOD — MONTRÉAL 26

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Chers Confrères,

Je n'ai jamais été friand de publicité, mais le Conseil des Diplômés insiste pour me mettre en évidence, comme doyen des Diplômés de l'Université de Montréal, où j'ai fini en 1895.

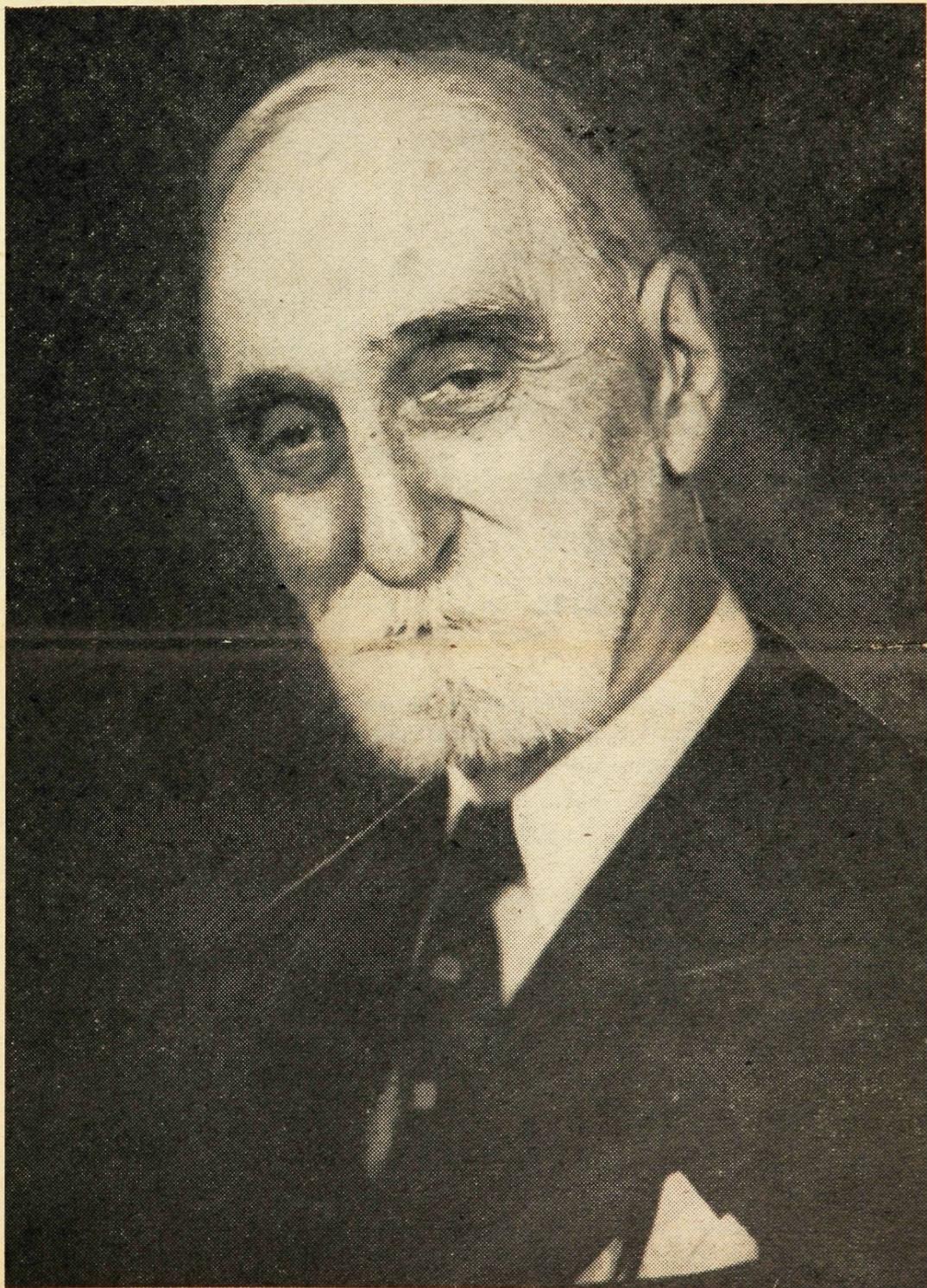
A ce titre, je me permets de lancer un appel pressant à tous les diplômés, anciens et nouveaux, et surtout à mes confrères du barreau et de la magistrature.

Malgré l'aide des gouverneurs, notre Alma Mater et nos étudiants ont encore et toujours besoin de nous.

Les dons que vous ferez au Fonds de l'Alma Mater seront déduits de votre impôt sur le revenu. Soyez généreux, en faisant honneur à la devise de notre Province: "Je me souviens".

Bien à vous,

Le Doyen des Bâtonniers de Montréal



ÉDITORIAL

LA COURSE AUX LIVRES

Après quelques décennies de retard, l'Université de Montréal entre dans la course aux livres. Sa bibliothèque vient en effet de s'enrichir de trois collections particulières, représentant dans l'ensemble quelque 20,000 volumes et périodiques. Cette acquisition porte à environ 350,000 le total des livres mis à la disposition des étudiants et des professeurs de la grande école du Mont-Royal.

Les Canadiens français de ma génération et ceux des générations précédentes, qui ont fréquenté celle-ci, se rappellent la pauvreté désespérante de la bibliothèque universitaire d'il y a une dizaine d'années. A l'époque, il était souvent impossible de mettre la main sur les essais et les études les plus élémentaires pour poursuivre des recherches. Il fallait se rendre sur l'autre versant de la montagne, à l'Université McGill, qui possédait, nous semblait-il alors, plus de livres français que l'Université de Montréal, institution française !

La nouvelle, communiquée par le recteur, nous confirme que les temps sont changés. Voilà qui nous réjouit énormément. Il convient de féliciter et de remercier les trois propriétaires, MM. Marius Barbeau et Georges Ross Roy et les héritiers de feu Victor Morin, de s'être départis de leur riche collection privée. Dans le cas de M. Barbeau, il s'agit d'un don pur et simple qui honore son auteur et témoigne de son amour pour la collectivité canadienne-française dont il est un membre éminent. Espérons que son geste sera imité par d'autres.

Il faut noter la diversité des trois collections reçues. La bibliothèque Barbeau réunit des ouvrages et des études sur les Amérindiens et sur les peuplades arctiques. M. Barbeau a fait oeuvre de pionnier dans le domaine de l'anthropologie au Canada. Sa collection rendra de précieux services aux étudiants du nouveau département d'anthropologie de la faculté des sciences sociales.

La bibliothèque Morin contient un grand nombre d'incunables et de manuscrits rares, des gravures, des cartes historiques, sans compter des livres et des périodiques, amassés au cours d'une longue vie dont le centre d'intérêt a été la petite histoire de Montréal. Quant à

la collection Ross, elle groupe des oeuvres poétiques canadiennes-anglaises et serait l'une des plus importantes au pays.

Le magazine "Time" de cette semaine raconte un fait qui nous permet d'évaluer la triple acquisition de l'Université de Montréal au regard des efforts fournis par les autres institutions d'enseignement supérieur. Pour la modique somme de 140,000 dollars, l'Université de Californie vient d'acheter ce qui constitue probablement une des plus grosses bibliothèques privées au monde, celle de l'Anglais Isaac Foot, père de Michael Foot, député travailliste, et de Sir Hugh Foot, ancien gouverneur de Chypre.

La collection comprend quelque 80,000 volumes, dont 2,250 livres sur Lincoln et un millier d'éditions différentes de la Bible en plusieurs langues. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Il reste cependant que, si nous comparons notre propre université à l'énorme institution californienne, constituée de huit cités universitaires distinctes, nous ne sommes pas dans une si mauvaise posture.

L'année dernière, environ 28 universités américaines ont consacré, à l'achat de livres, un budget dépassant 300,000 dollars en moyenne. Celui de Yale s'est établi en particulier à près d'un million. Or, cette année, l'Université de Montréal dispose de 400,000 dollars. La comparaison n'est pas à notre désavantage. Certes une institution comme Yale possède déjà une bibliothèque autrement riche. Et il en coûte moins cher de tenir à jour une bibliothèque bien établie que d'en bâtir une nouvelle.

C'est une raison de plus pour encourager l'université de Montréal à continuer dans la voie qu'elle s'est tracée et à accélérer même son programme d'achat de livres et de collections. Dans quelques années, sa bibliothèque pourra rivaliser avec celles des bonnes maisons d'enseignement supérieur. Le nombre de volumes que possède une université n'est pas un critère de son excellence, mais ils sont indispensables. Surtout, les livres sont la clé du monde de la connaissance dont elle doit porter le témoignage.

Pierre CHARBONNEAU

Le Nouveau Journal, 6/4/62

L'Université de Montréal premier centre canadien de recherches nucléaires

Après avoir officiellement inauguré la Deuxième Conférence d'Etude du Commonwealth de S.A.R. le Duc d'Edimbourg, dimanche après-midi le 14 mai dernier, le Prince Philip devait, trois jours plus tard présider au dévoilement, sur notre campus, d'une plaque commémorant le premier Centre Canadien de Recherches Nucléaires.

Voici un extrait du texte gravé sur cette plaque :

"Du 1er mars 1943 au 30 juin 1946, une partie de cet immeuble de l'Université de Montréal a abrité des laboratoires où plus de 580 personnes venues du Canada, du Royaume-Uni et d'ailleurs, ont poursuivi des travaux de recherches et de mise au point sur l'énergie nucléaire obtenue par fission".

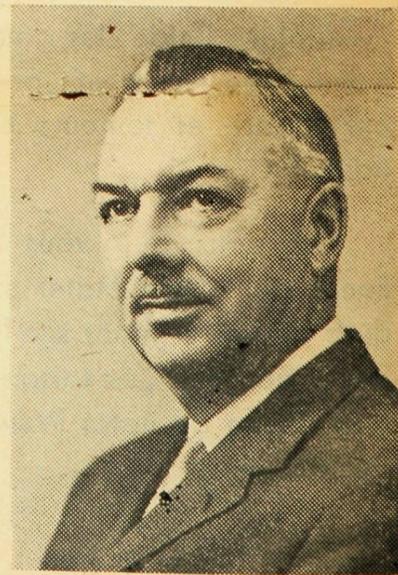
Parmi les chercheurs qui ont participé à ces travaux, notons les noms de personnes qui aujourd'hui sont à la fine pointe de la Science, chacun dans leur sphère; ainsi en est-il par exemple de E.W.R. Steacie, J.W. Sprinks, Bruno Pontecorvo, Pierre Demers et plusieurs autres.

Doctorat honoris causa au Dr. Joseph Dufresne

Le Dr Joseph Dufresne, B.A., B.S.A., D.M.V., D.V.P.H., Lic. Péd., directeur de l'Ecole de Médecine vétérinaire de la province de Québec, à St-Hyacinthe, s'est vu conférer par l'Université de Toronto, un doctorat honorifique, à l'occasion de la collation des grades de l'"Ontario Veterinary College", le 17 mai 1962, à Guelph, Ontario.

Le Dr Dufresne est l'un des quatre récipiendaires qui seront honorés ce jour-là, dont le Dr W. A. Hagan, ex-doyen du "New York State Veterinary College", à Cornell; le Dr H. E. Ritchie, F.R.C.V.S., de l'Université de Liverpool et le Dr Frank W. Schofield, professeur émérite à l'Ecole vétérinaire de Guelph.

Le Dr Joseph Dufresne est né à Lorette, Manitoba, le 11 mai 1908. Il fit ses études classiques au Collège de St-Boniface et reçut, en 1929, son B.A. de l'Université du Manitoba. Il s'inscrivit, la même année, à l'Institut agricole d'Oka, dans la province de Québec, et obtint le grade de



Bachelier en Science agricole (B.S.A.) en 1932. Choisi bourgeois du Ministère de l'Agriculture du Québec, il s'inscrivit au "New York State Veterinary College" et obtint son Doctorat en Médecine vétérinaire de l'Université Cornell, en 1936.

M. JACQUES DURAND RECOIT LE PRIX PARIZEAU



Le récipiendaire se verra octroyer la bourse à l'occasion de la réception que les Diplômés offrent aux finissants immédiatement après la collation des grades de l'Université de Montréal, le 31 mai au Centre Social de l'Université.

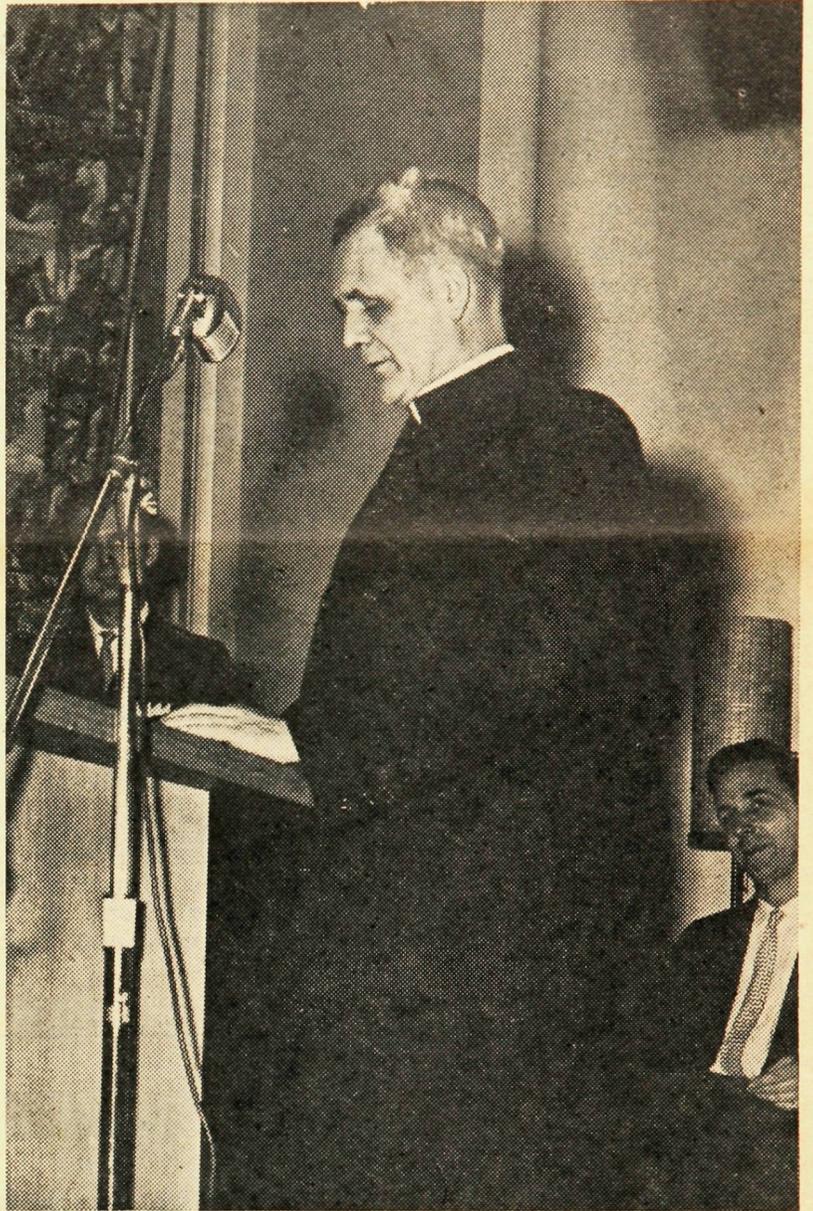
Soulignons aussi que M. Durand vient de gagner, il y a quelques semaines, le 1er prix du Concours organisé par la Maison Schering de Montréal et que pour ce même travail: "La lobectomie pulmonaire chez le chien", il reçoit le prix Parizeau, mais il s'est vu surtout mérité cet honneur par sa participation à divers cercles d'étude au sein de l'Association des Etudiants en Médecine vétérinaire, sa contribution à divers comités dont il a été souvent l'instigateur et enfin pour avoir mis sur pied d'une façon viable le journal "Rouge et Vert", organe de l'Association des Etudiants en Médecine vétérinaire et devenu par la suite également l'organe de l'Association des Diplômés en Médecine vétérinaire. Bien qu'étant étudiant finissant, M. Durand est déjà membre de l'American Zoological Association; de l'American Parks and Aquariums Association et de l'American Parks Institute Executive.

M. Jacques Durand est originaire de Saint-Hyacinthe et il est le fils de M. et Mme Alban Durand.

Monsieur Jacques Durand, finissant à l'Ecole de Médecine vétérinaire vient de gagner le prix Parizeau 1962 qui est attribué à un finissant s'étant signalé par ses travaux d'ordre intellectuel au concours annuel organisé au sein de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal.

Ce prix, au montant de \$75, est une fondation des Diplômés de l'Université de Montréal, créée par M. Gérard Parizeau, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, membre du Comité du Fonds des Anciens des Diplômés.

L'A.G.E.U.M. décerne à Son Eminence le "Mérite d'or honorifique"

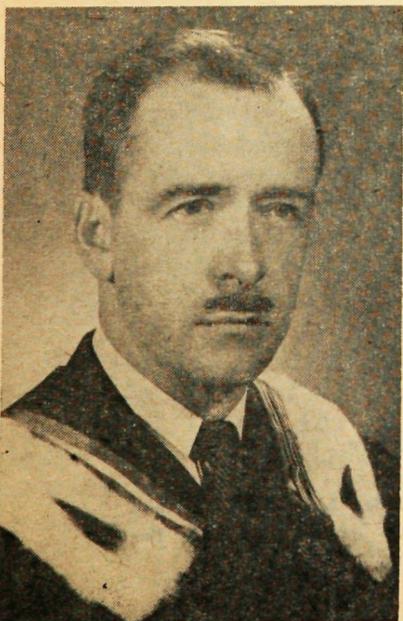


On salue en lui "l'un des porte-parole les plus autorisés de l'Eglise nord-américaine".

Depuis quelques années, son Eminence, par ses grands textes, est peut-être celui qui a favorisé et contribué le plus au climat du dialogue, respect et confiance de l'autre, rapport des clercs et des laïcs, revalorisation du laïc dans l'enseignement, rapport enfin des chrétiens et des non-chrétiens.

C'est donc avec respect que nous saluons en son Eminence l'homme audacieux, l'humaniste ouvert, le témoin clairvoyant des changements qui bouleversent notre société et le prélat de première valeur. Et que nous lui remettons ce mérite de l'Association.

Nouveau doyen à la Faculté de chirurgie dentaire



L'Université de Montréal annonce la nomination du Dr. Jean-Paul Lussier D.D.S., Ph.D. (Calif.), comme doyen de la Faculté de chirurgie dentaire. Le Dr. Lussier succède ainsi au Dr. Paul Geoffrion D.D.S., qui, bien qu'arrivé à l'âge de la retraite, a accepté de conserver la direction du département d'orthodontie et d'y continuer son enseignement.

Jusqu'ici vice-doyen, directeur des études et professeur titulaire, le nouveau doyen méritait un baccalauréat ès art "magna cum laude" après des études classiques au collège André Grasset, et il obtenait un doctorat en chirur-

gie dentaire à l'Université de Montréal en 1942. Subséquentement, la Faculté des sciences lui accordait un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en physiologie. Après un séjour à l'Ecole des gradués de l'Université de Californie il devint tour à tour chargé de cours à la Faculté de chirurgie dentaire, assistant-professeur, puis professeur agrégé de physiologie à la Faculté de médecine. Nommé, en 1957, vice-doyen et directeur des études de la Faculté de chirurgie dentaire, il y devenait professeur titulaire en 1961.

Le Dr. Lussier est Fellow de l'American College of Dentists, membre de sociétés professionnelles canadiennes et américaines et membre du Conseil National des Recherches (comité des recherches dentaires). Il est l'auteur de plusieurs articles de revues scientifiques dont il a assumé la rédaction, seul ou en collaboration avec d'autres chercheurs. Il est également président du Conseil d'enseignement de l'Association dentaire canadienne et ancien président de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal.

DIPLOMÉS À L'HONNEUR

- Dr. Guy PLASTRE, obtention d'une bourse du Conseil des Arts du Canada.
- Dr. Maurice VERDY, obtention d'une bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- Dr. Yves WARREN, obtention d'une bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- Dr. Roger PLANTE, obtention d'une bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- Dr. Pierre LAVOIE, obtention d'une bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- Dr. Bernard LAMBERT, obtention d'une bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- Dr. Marcel DION, obtention d'une bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- Dr. Raymond BARCELO, obtention d'une bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- Dr. Léon DUGAL, nommé président diocésain des Ligues du Sacré-Coeur.
- M. Pierre VIALLET, obtention de la bourse R. Samuel McLaughlin pour 1962-63.
- M. Yvon DEGUISE, Ing.P., nommé au poste de Directeur général exploitation et ventes de la Commission Hydroélectrique de Québec.
- M. André PRUDHOMME, Ing.P., nommé au Poste de Directeur général approvisionnement de la Commission hydroélectrique de Québec.
- M. Léo ROY, Ing.P., nommé comme assistant exécutif du président de la Commission Hydroélectrique de Québec.
- M. Paul LAROQUE, nommé comme secrétaire de l'Aluminium Limited.
- M. Yves GARON, nommé comme préposé aux relations extérieures à Baie Comeau.
- M. Fernand MAILHOT, nommé au poste d'adjoint du vice-président, Contentieux et Relations extérieures de la Quebec North Shore Paper Company.
- Me André CHARRON, élu au Conseil d'administration de la Compagnie Dupuis Frères, Limitée.
- Me Robert LAFLEUR, nommé Juge puîné de la Cour supérieure du district de Montréal.
- M. Léon FILION, nommé comme gérant général de la Coopérative Fédérée.
- M. J. Bernard LAVIGUEUR, Ing.P., élu président et gérant général à la dernière réunion du Conseil d'Administration de Sicard Inc.
- Me Ulric G. LAURENCELLE, cr. élu à la présidence des Anciens de Ste-Marie.
- Me Claire BARRETTE, élue à la présidence du Jeune Barreau de Montréal.
- Me GEOFFRION, cr., élu au poste de Secrétaire de Corporation d'Expansion Financière.
- M. Gérard FILION, nommé à la vice-présidence du Conseil des Arts du Canada.
- M. Benoit BARIBEAU, Ing. P., nommé au poste de Directeur général génie de la Commission hydroélectrique de Québec.
- Me Jacques BELLEMARE, nommé substitut permanent du procureur général.
- Me Gérard LAGANIERE, nommé substitut permanent du procureur général.
- Me Rhéal BRUNET, nommé substitut permanent du procureur général.
- Dr. J. P. LUSSIER, nommé doyen à la faculté de Chirurgie Dentaire.
- M. M. VINCENT, nommé vice-président, relations extérieures à la direction de la compagnie de téléphone Bell.
- Dr. Joseph DUFRESNE, obtention d'un doctorat honorifique à l'occasion de la collation des diplômes du collège vétérinaire de l'Ontario.
- M. Guy-L. BLAIN, Ing.P., nommé directeur du service du transport à la C.T.M.

Donnez un MONTANT digne de VOUS!

À
TOUS
LES
DIPLOMÉS :

Le FONDS ALMA MATER attend
votre souscription 1961-62
FAITES VOTRE PART.

Sous pli ma souscription 1961-62 au montant de \$.....
au Fonds Annuel de l'Alma Mater

Nom
(en lettres moulées)

Adresse

Faculté et année de promotion

IMPORTANT : S.V.P. faire chèque à l'ordre du "Fonds Annuel de l'Alma Mater" et faire parvenir à l'Association des Diplômés, 2222 Maplewood. Un double reçu pour fins d'impôt sera transmis pour toute souscription excédant \$1.00.

QUOUSQUE TANDEM

Dans l'édition du mois d'avril de "L'INTER", notre président s'inquiétait de nos états psychiques "neutres, passifs, amorphes". Quousque tandem... jusques à quand ces attitudes nous caractériseront-elles ?

Ce n'est guère au début de sa carrière qu'un jeune peut verser de ses deniers à la cause d'une association. Le rôle d'un récent diplômé, si prosélyte qu'il soit, se traduit par un désir violent de travailler, de s'affirmer. Il n'a pas les fonds souvent pour secourir... les causes les plus méritoires.

S'il est vrai que les jeunes diplômés pour la majorité n'ont pas un porte-feuille assez garni pour soutenir cette "entreprise" essentielle pour une université qui se respecte il incombe donc "aux vieux anciens" argentés de délier leurs bourses et par ce geste altruiste montrer leur reconnaissance et leur compréhension de la vie.

Il est un fait aujourd'hui accepté de tous. Un étudiant coute à une université plus qu'il ne verse. Le déficit fatal résultant et multiplié par de nombreux élèves devient sources de tribulations pour une institution qui désire garder son autonomie à tous les paliers.

Alors, une association telle que la nôtre prend un sens profond et une importance capitale. Ses devoirs sont nombreux et variés.

Elle se doit d'abord, grâce à une bonne publication telle "L'INTER", de raffermir, de favoriser, d'encourager les liens entre les anciens des diverses facultés. Elle se doit de créer au sein de la masse un concept d'accessibilité et de rétablir l'université dans une optique réelle, pratique, éloignée des abstractions et des préjugés, bref, agir à l'instar d'un comité de relations extérieures avec ses contingences inévitables d'éducation. Elle se doit, en outre, de veiller sur les destinés matérielles de l'institution.

En un siècle où tout prend une senteur plus ou moins forte de monnaie, où la valeur d'un individu se mesure à la longueur de sa voiture, une université ne peut se soustraire à ces tendances morbides vue les obligations contractées et les exigences suscitées par les développements des sciences

et par une expansion inévitable et gigantesque d'une nature démographique. C'est donc le rôle des diplômés, semés à tous les vents mais reliés par l'association, de voir à l'alimentation matérielle non-carencée de l'alma mater.

Par le truchement de chaque ancien vivant pleinement la vie de l'altruisme inculquée par l'université, l'alma mater pourra préserver ses autonomies politique, religieuse et une certaine sécurité matérielle essentielle. Elle pourra grâce à des "trust funds", amasés par les anciens, dispenser ses diverses disciplines à des compatriotes moins fortunés.

Assurément notre apathie à tous les paliers doit être supplantée par un travail persistant, un dévouement inlassable.

Quousque tandem... ? Jusques à quand... demeurerons-nous une entité ethnique si notre apathie, corollaire inévitable d'une tendance à la bourgeoisie égocentrique caractérisant la majorité des canadiens français avides des voitures neuves, des voyages en Floride, des maisons en Espagne, si notre apathie, dis-je, n'est pas remplacée par un altruisme pensé, réfléchi, constant, canalisé et orienté.

A l'instar des américains, que nous critiquons souvent sans les connaître, aidons notre alma mater. Mon séjour de quatre ans à New York m'a permis de les connaître et de visiter de grandes institutions v.g. Cooper Union, N.Y.U., Columbia, Fordham et mon séjour, dis-je, me porte à dire que chez nous nous vivons le matérialisme intégral et égoïste, libérés de nos obligations avec une attitude résumée par ces vocables: je m'en "foute".

Il n'y a qu'une seule université canadienne française à Montréal et à cause de ce fait et de notre majorité ethnique il est scandaleux de voir des sommités nous quitter ou nous éviter à cause de traitements insuffisants. Ah oui ! assurément les membres de notre association doivent prendre conscience des problèmes tragiques de notre alma mater et réagir positivement...

J.-O. Edgar HOULE

B.A., D.C.

Le prix Arthur Vallée... bien attribué!



Poly est à l'honneur et décroche le Prix Arthur Vallée.

Un carabin qui "a fait preuve du meilleur esprit universitaire", voilà qui décrit Jacques Gérin, finissant de Polytechnique en 1962.

Les diplômés sont heureux de rendre hommage au véritable mérite, en souvenir d'un universitaire d'envergure, Me Arthur Vallée. Le jury a sérieusement étudié le dossier de M. Gérin et il a été UNANIME ! C'est à noter. Et nos félicitations accompagnent un chèque de \$200.00 libellé au nom de M. Gérin, qui vient de se marier ! Bravo !

29 finissants souscrivent \$10,000.00

Au Séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, la classe des finissants de juin dernier a pris une initiative nouvelle et pratique au sujet d'un plan annuel de souscription des anciens.

Lors de leur première réunion à titre d'anciens, tenue le mois dernier, les élèves de la promotion 1960 votèrent à l'unanimité une somme de dix mille dollars au fonds de construction de leur Alma Mater. Durant les cinq prochaines années, ils verseront une somme annuelle de cent quatre-vingt dollars (\$180.00); par la suite et jusqu'en 1973, leur souscription annuelle atteindra le

montant de neuf cent dollars (\$900.00). Cet argent sera confié au Séminaire, et il portera un intérêt de 4.5% qui s'ajoutera aux contributions.

"C'est la première fois à notre connaissance, déclara Mgr Pierre Decary, P.D., recteur du Séminaire, qu'une institution du genre est récompensée de cette façon par une classe de diplômés". L'initiative de cette décision revient à la classe elle-même, dont le président et le secrétaire sont respectivement MM. Marcel Desjardins et Jean-Luc Mangan.

(Extrait du Bulletin de la Fédération des Collèges Classiques (Septembre 1960).

SI VOTRE ADRESSE CHANGE,
PRÉVENEZ-NOUS.

DOSSIER FERMÉ

Les Diplômés de l'Université de Montréal ont pris position au sujet des recommandations de la Commission Régis, sur l'agronomie.

Un mémoire a été remis au Premier Ministre, l'Honorable Jean Lesage; diverses démarches entreprises auprès des autorités compétentes n'ont pas apporté les résultats désirés.

Ces démarches se sont déroulées en toute dignité. Convaincus d'avoir accompli leur devoir, en voulant aider leur Université et la population de la région métropolitaine, les Diplômés, devant le refus non équivoque de l'interlocuteur à continuer la discussion, ferme le dossier avec regret.

NOTRE COURRIER

Plusieurs Diplômés ont des opinions à exprimer dans l'Inter; devant ce désir, nous leur donnons l'espace nécessaire. Chacun assume l'entière responsabilité de ses opinions.

Diplômés de
l'Université de Montréal,
2222, ave Maplewood,
Montréal 26.

Monsieur,

Faisant suite à la lecture, de "l'Inter", avril 1962, je me permets la remarque suivante sur l'entête du journal : l'assymétrie de la silhouette du bâtiment universitaire est caractéristique.

Félicitations ! pour la nouvelle édition de "l'Inter".

Sincèrement,

M. M. PIERRE, Ing.P.

M. Simon Langlais, président,
Les Diplômés,
2222, avenue Maplewood,
Montréal.

Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance du dernier numéro de l'Inter, de l'appel que vous y faites au sujet du fonds de l'Alma Mater, et de ce que vous précisez à son sujet, à savoir qu'il s'agit "d'un fonds annuel" qui est "attribué au budget général annuel".

Je ne vous cacherai pas que, pour ma part, si depuis plusieurs années j'avais consenti à ajouter un certain montant chaque année à ma contribution annuelle, à la fois pour le fonds des anciens et pour le fonds de l'Alma Mater, c'est que je croyais que cet argent était vraiment destiné à constituer un fonds dont les revenus seulement devaient être versés au budget annuel, permettant ainsi graduellement à l'Université de regagner un minimum d'indépendance financière. Je ne viens pas d'apprendre l'usage qui a été fait de cet argent, car on me l'avait signalé à la suite d'une correspondance que j'avais eue avec l'ancienne association, en vue d'obtenir des renseignements plus précis à ce sujet dans l'esprit d'accroître ma contribution annuelle. Dans mon idée, il était bien clair qu'avant de faire ce geste, je tenais à m'assurer que je contribuais bien à la constitution d'un fonds au bénéfice de l'Université.

Je vous avoue que l'argument que vous apportez pour défendre la position prise, à savoir que "90% des universités nord-américaines ont adopté cette formule du fonds annuel", ne me convainc pas du tout. Ce dont je reste convaincu, c'est que si tel est le cas, et si ce fonds annuel est le seul fonds existant, les universités en question perdent des sommes qu'elles pourraient autrement récupérer. Cela me paraît une donnée fondamentale de psychologie que cette répulsion (à moins qu'il ne s'agisse que de faire la charité) de souscrire des fonds pour une institution comme l'Université avec l'impression que nos dons tombent dans une sorte de tonneau des Danaïdes. Et surtout, à un moment où l'état d'esprit est d'attendre tout du gouvernement, où il est clair que les autorités de l'Université font tout ce qu'elles peuvent pour obtenir du gouvernement les plus grosses sommes possibles, on ne voit pas très bien quelle aide l'Université a vraiment besoin de recevoir de nous.

Naturellement, je n'ai pas l'intention de boycotter l'Université et je suis bien prêt à la mettre sur ma liste d'oeuvres de charité pour un montant nominal chaque année de l'ordre de ceux que j'ai pu donner dans le passé. Mais si l'on veut vraiment que chaque ancien se sente incliné à faire un gros effort pour son université sous forme de dons annuels, et éventuellement sous forme de legs testamentaires, il va falloir que vous offriez un autre intérêt. Celui de la contribution à réaliser l'indépendance financière de l'Université en est un valable; celui d'une somme d'argent à jeter dans un fonds annuel, où sa nécessité n'est pas évidente est beaucoup moins grand.

Si vous voulez vraiment intéresser le public à l'Université, il faut à mon sens faire deux choses : premièrement, prouver le besoin de constituer un fonds dont le revenu pourra devenir éventuellement suffisant pour que l'Université soit indépendante; deuxièmement, sur une base annuelle, un appel annuel une fois qu'il sera devenu évident que les ressources normales de l'Univer-

sité sont insuffisantes et qu'un déficit doit être recomblé. Autrement dit, offrir dans l'un et l'autre cas des raisons précises et valables pour les souscriptions requises. Naturellement, vous pourrez peut-être vous en tirer en me disant que peu de gens vous auront exprimé l'opinion que je vous donne maintenant. En fait, peu de gens s'en donneront la peine même s'ils n'en pensent pas moins. . . et ne répondent pas à vos appels comme l'Université le désirerait. Je serais surpris que ma réaction ne soit pas celle d'un très grand nombre de gens. Et je ne vous cache pas que, pour ma part, la souscription que je pour-

rais donner à l'Université ne sera jamais, dans le système actuel, celle que je donnerais dans un système plus satisfaisant pour ma propre conscience.

Veillez croire que ces remarques vous sont soumises dans l'idée, non pas de critiquer, mais de vraiment contribuer au développement de notre Université.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François-Albert ANGERS,

Directeur de l'Institut
d'économie appliquée.

VOYAGE D.U.M. EN EUROPE

Par JET AIR-FRANCE

Pour les membres des D.U.M. et leurs épouses

du 2 au 22 septembre 1962

PRIX ALLER-RETOUR

\$210.00 par personne

Programmes proposés (Facultatifs) par notre agent,
"Treasure Tours":

- 1) Séjour à Paris : 21 jours comprenant hôtel (et petit déjeuner), transferts et visites. — Hôtel : 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$206.00 — 2ème classe supérieure (sans salle de bains) \$164.00.
- 2) Circuit en autocar de luxe : France, Monaco, Italie, Suisse (y compris 6 jours à Paris.) — Prix incluant repas, visites et hôtel, 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$405.00.
- 3) Circuit en autocar de luxe, trains de 1ère classe et avions : France, Espagne et Portugal (y compris 5 jours à Paris.) — Prix incluant repas, visites et hôtels 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$475.00.
- 4) Circuit en autocar de luxe et avions : France, Angleterre, Hollande, Allemagne, Danemark et Belgique (y compris 6 jours à Paris.) — Prix incluant repas, visites et hôtels 1ère classe supérieure (avec salle de bains) \$472.00.

D.U.M.

2222 ave Maplewood, Montréal 26

Je désire de plus amples informations sur le voyage D.U.M. en Europe et je m'intéresse plus particulièrement au programme 1), 2), 3), 4) (Veillez encercler).

Nom

Adresse

Membre ayant souscrit depuis septembre 1961 à mai 1962

(par ordre de réception des souscriptions)

Dr. P. Sylvain Tessier, l.c.d.	M. Léon Lalande
M. Jacques Baillargeon	M. Charlemagne Bourcier
Dr. J.-O. Prévost	M. Patry Colangelo
Juge Henri Drouin, j.c.s.	Me Yvon Jasmin
M. J. P. Albert Mélançon	M. Victor A. Fournier
Wilson et Lafleur	M. Edmund E. Tobin
M. Gilles Levesque	Avard Michel
M. Côme-Louis Dubuc	M. Michel Avard
Me Isidore Coupal	M. Emile Massicotte
M. René Duranleau, C.R.	Dr. Jacques Fiset
M. Guy Favreau	M. Jean-Marc Bordeleau
Me Michael Rubinstein, C.R.	M. Ignace Brouillet
Dr. A. Perrault	M. E. Guy Carmel
M. Lionel Laprade	M. Albert Mayrand
M. J. Massé Monat	M. Raymond Dupuis, c.r.
M. H.-Paul Uillard	M. Rémi Archambault
M. Maurice Bériault	M. Etienne Crevier
M. Pierre De Grandpré	M. Claude-Henri Graton
M. Lucien Beauregard, C.R.	M. Guy Ravenelle
Dr. Jean Charbonneau	Dr. Conrad Gagnon
M. Roland Dunais, architecte	Me John Richard Hye
M. Maurice R. Marcotte	Honorable Juge Hector Perrier
M. Marius Létourneau	M. Maurice Pemon, C.R.
Dr. Emile Therrien	M. Roland Lafontaine
M. N.-L. Rappaport	M. J. Parrette
Honorable Jules-A. Brillant	M. Georges Sylvestre
M. Jean Brulé	M. Pierre Dagenais
M. Jean-Jules Guilbeault	M. Jean-Marie Demers
M. André Montpetit	M. Roger Barré
M. John Dubé	M. Paul-René Archambault
M. Félix Desrochers	M. J. P. Bombardier
M. Paul Poirier	Dr. J. Calixte Favreau
M. Paul P. David	Dr. Pierre Lefebvre,
Dr. G. Y. Handfield	Dr. J. E. Cabana
M. J. A. Langlois	M. Gustave Lanctot
M. J. B. Priner	M. Aimé Cousineau
M. Gilles Lafontaine	M. Bérange Martel
M. Léopold Bergeron	M. Joseph Blain
M. J. Maurice Labelle	M. Lucien Morin
M. Thérèse Bouchard	Me Roland Pinard
Dr. Alphonse Plessis-Belair	M. Maurice Parent
M. Jean Lamothe	M. Jasmin Damien
M. Simon L'Anglais	M. G. Réjean Lefebvre
Dr. De Montigny	M. John Cérimi
M. Donat Saulnier	M. Bérange Gaudet
M. Jean Provost	M. Akos de S. Muzzka
Me Gilles L. Duguay	M. Paul Leman
M. Léon Faribault	M. Jean-Baptiste Vinet, p.s.s.
M. Yves Mayband	Dr. Claude Bertrand
M. Henri-Paul Lemay	Mlle Alberte Roy
M. Bernard Taillefer	M. André Lamarre
M. Jean D'Amour	M. J. O. Maurice Trudel
M. Louis Robert	M. Eudore Giguère
Dr. Adélarde Tétreault	Dr. Claude Lussier
Dr. Gérard Rolland	Dr. Maurice Chrétien
M. Paul Lambert	Dr. J. Gérard Hébert
M. Roland Chevalier	M. Henri L. Isabelle
M. Gaétan R. Dubreuil	Mlle Marcelle L. Godbout
M. Paul Galt Michaud	M. F. A. Angers
M. Gilles Chavrette	M. Roger Lessard
Dr. Paul Caumartin	Dr. Pierre H. Labelle
M. Arthur Tremblay	M. Pierre Senez
M. Jacques Couvrette	Mlle Denise Tourillon
M. Jean Machabée, C.A.	M. Maurice Gervais
Mgr. Emile Chartier	Dr. Michel Mathieu
Dr. Paul Marchildon	Soeur Ste-Thérèse-de-l'Enfant- Jésus
M. Emile Poissant, c.r.	Mgr. Gérard-Marie Coderre
M. André Dufour	M. A. J. de Grandpré
M. Roland Tremblay	
Dr. Marcel Fortier	
M. Jacques Béique	

"Mêlez-vous de vos affaires..."

mais mêlez-vous en!"

(Mgr Georges Courchênes)

Vos élections vous regardent !

Voici ce que disent les règlements

des diplômés :

VI — ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Les représentants au Conseil des membres titulaires diplômés de chacune des facultés ou écoles sont élus, après mise en nomination, à la majorité des voix des membres titulaires en règle, diplômés de leur faculté ou école ils restent en fonction pendant deux années ou jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles.

PROCÉDURE D'ÉLECTION

1. La mise en nomination se fait par bulletin, signé par au moins deux membres titulaires de la même faculté ou école, transmis au secrétaire de l'Association avant le 15 septembre précédant la date de l'élection; le conseil peut mettre en nomination tous autres candidats qu'il jugera à propos.

2. La mise en nomination est close le quinze septembre précédant le jour fixé pour l'assemblée générale annuelle des membres.

Envoyez les noms de vos candidats.

"Mêlez-vous de vos affaires,
mais mêlez-vous en!"

Les Diplômés

MEMBRES . . .

(suite de la page 7)

M. Jean Houpert
 M. Georges Darveau
 M. C. H. Boisvert
 M. Pierre H. Huot
 M. Lionel Leroux
 M. Marc Leroux
 Rév. Roger J. Levesque
 Dr. Raymond Langevin
 M. Claude Letourneau
 M. Roland Bouthillette
 M. Paul Bertrand
 M. Jean Durand
 Dr. Georges E. Cartier
 Mme Lowell E. Norton
 (Claire Bissonnette Norton)
 Mlle Claire Dalmé
 M. Guy Girardin
 M. Michel Gauvin
 M. Jean Morin
 M. Fernand De Serres
 Me Roger Noisieux
 M. Gilles Petit
 M. Léon A. Leblanc
 M. Jean-Marc Foucault
 M. Bertrand Dallaire
 M. Gilbert Moreau
 M. Gilles Marchand
 M. Pierre Morency
 M. Maurice Masse
 M. Chaib
 M. Jean-Claude Durand
 Dr. Edouard St. Onge
 Dr. André MacKay
 M. Maurice Comeau
 Me François Boisclair
 Dr. Henri Laflamme
 Dr. Maurice Lafontaine
 Soeur Sainte-Berthe, s.j.s.h.
 M. Alexandre Archambault
 M. Paul T. Beauchemin

M. Breton Rosario
 M. Guy Dessaulle, p.s.s.
 M. Louis-Philippe Latulippe, ptré
 M. Clément Morin, p.s.d.
 M. Ronald Charest, ptré curé
 L'Honorable Juge
 Bernard Bissonnette
 M. Pierre Carignan
 M. Arthur Bélanger
 M. Marc Brière
 M. Jean J. Bertrand, c.r.
 M. Hervé Bourcheix
 M. Bernard Couvrette
 M. André Dussault
 M. Roger Dussault
 Me Guy Gagnon
 M. Joseph L. St-Jacques
 M. Guy Pepin
 M. Ivan Lamarre, notaire
 M. Yves Laurier
 M. Jean Monette
 M. William Morris
 Dr. Jean-Léon Desrochers
 M. Tessier Camille
 M. Jean Cousineau
 Dr. Yvon Corriveau
 Dr. Georges Cousineau
 Dr. L. Cadotte
 Dr. G. Craft
 Dr. Charest Fernand
 F. Fernand Chaussé
 Dr. Louis Fortier
 Dr. Victor Brassard
 M. Alfred Cleroux
 Dr. Maurice Fortier
 M. J. Edmond Coudreault
 M. Roger Hussier
 M. Roger R. Lemieux, m.d.
 M. Jacques Lebel
 Dr. L. Mailloux
 Dr. Lionel Patoine
 Dr. Gérard G. Ostiguy
 Dr. Yvan Rouleau
 M. Eugène Thibault, m.d.
 Dr. Francis Remillard

Dr. J.-P. Theriault,
 M. Louis A. Trudeau
 M. Roger Simoneau
 Dr. Noël Verschelden
 Dr. H. Maurice Weisberg
 Dr. Léopold Morissette
 M. J. Alex Prud'Homme, c.r.
 M. Raymond Boucher
 Dr. Jacques Léger
 M. Jacques R. Ducharme
 Dr. Pierre-P. Prud'Homme
 Dr. G. Chesnay
 Me. Maurice Archambault, c.r.
 M. Harold A. Tansey
 F.-O. F. Therrien
 M. Denis Marcil
 M. J. Antonio Lalonde
 M. Gabriel O. Lavallée
 M. F. Zahalan
 M. Louis Lachapelle
 M. J. W. Laurent Allard
 M. Georges Héral
 M. François Wilhelmy
 M. Rolland Poirier
 M. Edouard Pilon, ptré
 M. Philippe A. Dupuis
 M. Yvon Clermont
 M. A. Trépanier
 Mlle Michelle Saunier
 Mlle Rachel Beaudoin
 Dr. J. B. Boulanger
 M. Lainesse, L.P.
 Dr. Philippe Cyr
 M. Jean G. Rioux
 Mgr. Irénée Lussier, p.d.
 M. Guy Sicotte
 M. Jean R. Tétreault
 M. Marcel Laberge
 Mlle Anne Stearns
 M. Philippe Chevalier
 Dr. Harvey J. Proulx
 Dr. Hugo Valiquette
 M. Yvon Gariépy
 M. Alessandro Severo Biffi

M. Edouard Prévost
 Mlle Helen A. Gaubert
 M. Emile Quenneville
 Dr. Hervé Lacharité
 M. Paul M. Larivière
 Dr. Martial Durand
 Dr. Lévi Doyon
 M. Jean-Pierre Masson
 M. Ferdinando F. Biondi
 Hon. Edouard Asselin
 M. J. de L. Mignault
 Dr. Fernand Crosetière
 M. Francis Boulva
 M. Jean-Paul Faguy
 M. Charles Valiquette
 Mlle Marcelle Veillette
 M. J. M. Beauregard, md.
 Dr. P. H. Corcoran
 Dr. Jean Picard
 Dr. Hubert Labelle
 Mme Andrée Charron-Parent
 M. Philippe Colle
 Dr. Roger Gariépy
 Mlle Pierrette Lacoste
 M. Bernard Garceau
 M. Marcel Dagenais
 M. Fernand-E. Leblanc, C.A.
 M. Pierre Peladeau
 Dr. Gérard Gauthier
 Dr. Lucien Laporte
 M. Gabriel Joyal
 Sr. St-Stanislas de Jésus
 M. Guy Robert, C.R.
 M. Paul Tourigny
 M. Arthur B. Doray
 M. J. G. Chênevert
 Dr. Philippe Landry
 Mlle Régina Hamel Boisvert
 M. L. Gilles Duplessis,
 Architecte
 Dr. I. L. Feincheider
 M. André Thibault
 M. Jean Perreault
 M. Romain Bédard

(à suivre le mois prochain)

SERVICE DE PLACEMENT — OFFRES D'EMPLOIS**DIPLÔMÉS DEMANDÉS****2 à 5 ans d'expérience**

Salaire : \$6,000 à \$10,000

COMPTABLE :

Industriel en prix de revient pour compagnie de produits chimiques à Saint-Jean.

ASSISTANT-CONTRÔLEUR :

Compagnie d'aviation à Rimouski.

GÉRANT DE PERSONNEL :

Compagnie d'assurance à Québec, gérant de bureau aciérie à Tracy.

Moins de deux ans d'expérience

Salaire : \$5,000 à \$7,000

AVOCAT :

Pour administration dans compagnie pétrolière à Toronto pour 2 ans, ensuite à Montréal.

AGENTS D'ADMINISTRATION :

Pour manufacturier d'automobiles à Montréal.

REPRÉSENTANTS :

auprès des médecins vétérinaires, région de Montréal.

CHIMISTES :

Pour production dans boulangerie et compagnies pétrolières à Montréal.

N.B. — Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Marcel E. Cloutier, directeur du Service de Placement, Centre Social, suite 710, RE. 3-9951, poste 300.